

FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

<https://fondation-candf.fr/>
fondation@ca-norddefrance.fr
03 20 63 69 68



Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'Entreprise

Champ d'intervention : vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : agriculture, alimentaire, conservation du patrimoine, développement local, formation, développement durable, insertion, emploi, logement, cadre de vie, numérique, solidarité, social, sport, transport, mobilité.

Zone d'intervention : Nord et Pas-de-Calais

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires, jeunes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, ...

Le Crédit Agricole Nord de France soutient depuis son origine de nombreux projets porteurs d'intérêt général au cœur de son territoire, les départements du Nord et du Pas de Calais. L'objet de la fondation est de soutenir, développer et encourager, dans le cadre juridique et fiscal du mécénat, par des aides essentiellement financières, des projets et initiatives d'intérêt général.

La fondation a pour vocation à soutenir des projets et initiatives porteuses de développement et de sens dans cinq domaines correspondant à des enjeux-clés pour sa région : développement socio-économique, accompagnement social et éducatif, innovation et enseignement supérieur, santé et recherche, culture et patrimoine.

Éligibilité des projets

Statut juridique des organismes susceptible d'être éligibles	Toute personne morale de droit privé qualifiée organisme d'intérêt général porteuse d'un projet peut être candidat (Association, Entreprise ESUS, collectivité locale, EPCC (établissement public à caractère culturel, musée, ...)).
Territoire d'intervention du projet	Nord et Pas-de-Calais
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<p>Tout projet entrant dans les domaines d'intervention de la Fondation d'Entreprise est susceptible d'être aidé, s'il respecte les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- projet d'intérêt général- projet innovant- projet répondant à un besoin non ou mal satisfait- projet pérenne, à visée durable- projet ayant un impact, dont les effets économiques ou sociaux sur les publics sont réels- projet ayant des retombées locales sur la vie économique, sociale ou culturelle- projet participant au rayonnement du territoire et à l'épanouissement de ses habitants.

Contexte de l'aide

Nombre de projet soutenus dans l'année	22	
Budget moyen par projet soutenu	29 123 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	X	3 Conseils d'Administration annuels
Pour quelles dépenses ?	X	Investissements
Montant des aides	X	> À 10 000 €

Exemple de projet soutenu

Sport dans la Ville

Sport dans la Ville est une association d'insertion par le sport en France avec l'APELS. Elle permet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes issus de quartiers prioritaires, en participant activement à leur progression et à leur développement personnel. La fondation Crédit Agricole NDF soutient son projet « Entrepreneurs dans la Ville » qui vise à favoriser la création d'entreprises.

Vingt jeunes entrepreneurs par an issus des quartiers prioritaires pourront bénéficier d'un accompagnement par des experts en entrepreneuriat au sein de modules de formation conçus pour eux par l'EM Lyon et l'Université Catholique de Lille.